

Sainte- Hélène sur-Mer

SANTEZ-ELEN

bulletin
municipal

kannadig-
kumun



N°21

Printemps
Nevezamzer
2026

Infos utiles

VIE MUNICIPALE

Page 6

Enfance - Jeunesse

PRÉSENTATION DES SÉJOURS
D'ÉTÉ 2026

Page 15

Culture

et vie associative

PROJET CONFLUENCES

Page 20

Sommaire

3 Édito Pennad-stur

LE MOT DU MAIRE | INFOS PRATIQUES

4-5 Infos utiles Keleier talvoudus

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE | LE FRELON À PATTES JAUNES | FOUDROX | CHRISTOPHE LAURENT, ENTRE MER ET VIGNE | ALEXANDRE PLUNIAN CRÉE UNE CONCIERGERIE

6-9 Vie municipale Buhez-kêr

ÉLECTIONS MUNICIPALES | COMMISSIONS MUNICIPALES ET RÉFÉRENTS EXTÉRIEURS | ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES | REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EXTÉRIEURS | RENCONTRE DES AGENTS - ÉLUS | API SUPÉRETTE | FLÈCHE DE L'ÉGLISE | LE VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 | SUBVENTION : PROJET DE CHANTIER JEUNES FRANCO-ALLEMAND | VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 | BBO COMMUNAUTÉ

10-11 Travaux - Environnement Labourioù - Endro

ROUTE DE MAGOUEREC | MISE EN CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX | VOL DE CÂBLES D'ÉCLAIRAGE | LOTISSEMENT COMMUNAL «LE DOMAINE DU KOADIG» | LOTISSEMENT «LE DOMAINE DU PENHER» | LOTISSEMENT BODAVAL | UNE NOUVELLE ÉCLOSION DU CÔTÉ DE LA MAM | DÉJECTIONS CANINES | BATTUE ADMINISTRATIVE | INSTALLATION D'UNE CONNEXION INTERNET À LA SALLE BEG ER LANN

12-15 Santé - Solidarité Yec'hed - Kengred

FLAPAN KAFÉ - SEMEURS DE SANTÉ | ATELIER D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA) | TOUS AU CINÉMA ! | MA SANTÉ EN LIGNE | CHANGEMENT D'ASSISTANTE SOCIALE À BBO COMMUNAUTÉ | PÔLE SANTÉ KERVIGNAC

16-19 Jeunesse Yaouankiz

SENSIBILISATION À LA TRISOMIE 21 | VALORISONS NOTRE JEUNESSE : L'ASSOCIATION YAOUANK SANTEZ ELEN | UNE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE PLEINE DE JOIE | SÉJOUR SKI 2026 À LA MONGIE | PRÉSENTATION DES SÉJOURS D'ÉTÉ 2026 | RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF «ARGENT DE POCHE» | PROGRAMME «SAVOIR ROULER À VÉLO»

20-21 Culture et vie associative Sevenadur ha buhez-kevredigezh

PROJET CONFLUENCES | ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE SAINTE-HÉLÈNE (APSH) | FESTIVAL «LA VIE EN BULLES» | CONCOURS DE BELOTE | RÉFECTION JEUX DE BOULES BRETONNES | SOIRÉE 90-2000 | FÊTE DE LA MUSIQUE

22 Etat civil Marilh ar boblañs

22-23 Histoire et patrimoine Istor ha glad

SAINTE-HÉLÈNE : UNE HISTOIRE, DES FEMMES ET DES HOMMES

24 Agenda Deiziataer



Chères Hélénoises, Chers Hélénois,

Un nouveau mandat débute, et je tiens à remercier les 57% d'entre vous qui se sont rendus aux urnes et ont renouvelé leur confiance envers notre équipe. Celle-ci s'enrichit aujourd'hui de nouvelles compétences, portées par des personnes motivées, engagées et pleinement investies pour notre commune.

Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude aux élus sortants (Sébastien BOUVIER, Vincent ROCHE et Patrick AGAËSSE) pour le travail accompli durant le précédent mandat. Leur engagement a permis de poser des bases solides pour les projets que nous poursuivons aujourd'hui. J'associe naturellement à ces remerciements l'ensemble de nos agents municipaux, dont le professionnalisme et l'implication quotidienne garantissent le bon fonctionnement de notre collectivité.

Le fil conducteur de ce nouveau mandat reste, bien entendu, **l'intérêt général**.

La proximité, le dialogue et la solidarité demeurent des valeurs essentielles que nous souhaitons appliquer tout au long de ces années à venir.

Les projets structurants se poursuivent : les travaux des vestiaires, la reconstruction de la flèche de l'église ainsi que le déploiement de la vidéoprotection avancent. Parallèlement, nous continuons d'œuvrer dans les domaines qui vous concernent directement : l'enfance, la jeunesse, les seniors, la santé et la vie associative.

D'autres dossiers importants sont également en cours. Nous étudions la possibilité d'implanter une épicerie de proximité avec API Supérette, avec qui des premiers échanges ont déjà été engagés. Ce projet fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité notamment au niveau de l'architecte des bâtiments de France.

Nous finalisons également le schéma directeur des eaux usées, étape indispensable qui nous permettra ensuite de mettre en place un plan pluriannuel d'investissements pour rénover les sections vétustes de notre réseau d'assainissement.

Nous avons aussi la volonté de rassembler autour de l'identité de Sainte-Hélène. Le projet Confluences, mené en collaboration avec le Théâtre de Lorient est un bel outil pour créer du lien, partager, écouter et transmettre la mémoire de notre territoire. Les 2 et 3 mai 2026, un studio mobile viendra à votre rencontre dans différents lieux afin de recueillir la parole des habitants sur des thématiques qui façonnent l'identité de notre commune : l'école, l'ostréiculture, les commerces, la vie associative, les fêtes locales, l'histoire des clubs de football, le petit patrimoine ... Nous comptons sur la participation de chacun pour faire vivre ce projet et, au-delà, notre commune.

Nous restons également pleinement engagés au sein de BBO Communauté. Deux élus ont pris leur fonction au sein de cette intercommunalité. Il s'agit d'un mandat crucial pour développer les compétences qui nous ont été confiées et pour revoir les équilibres financiers de notre intercommunalité.

Et la vie associative ne sera pas en reste. Comme chaque année, elle jouera un rôle central dans la dynamique de notre commune. Notre printemps sera ponctué de nombreuses manifestations et rendez-vous conviviaux que vous pourrez découvrir au fil des pages de ce bulletin.

Je vous souhaite à toutes et à tous un beau printemps 2026.

Christèle PERREL,
Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture Eurioù-digeriñ

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

D'al Lun betek ar Gwener etre 9e ha 12e30

Le samedi de 9h à 12h

D'ar Sadorn etre 9e ha 12e

Rencontrer les élus (sur rendez-vous)

Le Maire : Christèle PERREL

Les adjoints :

Gladys LE SAUSSE, 1^{ère} adjointe : Entraide, Solidarité et Affaires sociales

Yoann FOUILLÉ, 2nd adjoint : Travaux, Voirie, Environnement et Assainissement

Hélène MAHÉO, 3^{ème} adjointe : Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires

Gilles LE MOROUX, 4^{ème} adjoint : Culture et vie associative

Contact Darempred

<https://sainte-helene-sur-mer.bzh>

mairie@sainte-helene-sur-mer.bzh

02 97 36 64 36

N'hésitez pas à nous faire part d'éventuels dysfonctionnements dans la distribution du bulletin !



Directrice de publication :

Christèle PERREL

Rédaction :

Equipe municipale

Photographes :

Sébastien BOUVIER, Gladys LE SAUSSE, Bruno PERREL, Karine CONQUER, Pierre MARGANA, Murielle MUSSA PERRETO, Christèle PERREL, Marc PUISSEGUR

Création graphique :

Gaëlle MAISONNEUVE - kemendall.fr

Impression :

Iris Imprim

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Dépôt légal :

21042026

SCANNEZ CE QR CODE :



Page facebook de la Mairie de Sainte-Hélène-sur-Mer



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

► LE MOT DES BÉNÉVOLES

Le dimanche 18 janvier 2026, la bibliothèque de Sainte-Hélène a réitéré son partenariat avec l'École de Musique Sonam'. Nous nous sommes retrouvés dans l'après-midi pour écouter des contes en image ou non, lus par les bénévoles de la bibliothèque, agrémentés de morceaux choisis, interprétés par les élèves de l'École de musique Sonam'. Cette fois, ce sont les vents qui ont été mis à l'honneur : clarinettes, trompettes.

Les spectateurs sont venus nombreux et ils ont pu déguster la traditionnelle galette des rois après ce moment culturel.



Le jeudi 5 février, deux bénévoles de la bibliothèque, accompagnées de Maureen, animatrice relais petite enfance intercommunal, pré carré de Kervignac, ont accueilli 6 assistantes maternelles et 16 enfants pour une séance de contes et comptines. Un moment de convivialité a suivi avec une dégustation de crêpes. Le lendemain, vendredi 6 février, ces deux bénévoles ont été reçues à la MAM (Maison des Assistants Maternels) afin d'offrir un temps de lecture qui a été très apprécié des tout-petits. Cette séance s'est clôturée par un goûter de crêpes (chandelier oblige !). Ces temps de rencontres ont permis une belle expérience faite d'échanges et de plaisirs partagés qui seront renouvelés périodiquement.



Depuis le vendredi 13 mars, votre bibliothèque ferme ses portes les vendredis une demi-heure plus tard. À l'accueil, un marque page est à votre disposition.

Vous y trouverez les nouveaux horaires et l'adresse du site (<https://sainte-helene-56-pom.c3rb.org/>), vous permettant de consulter les ouvrages présents à la bibliothèque. Vous pourrez, si vous le souhaitez, les y réserver.

La connexion à ce site se fait avec comme identifiant (id), votre nom de famille, et comme mot de passe (MDP), votre date de naissance.

► LES NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ADULTES :



- > **L'extinction des vaches** d'Adèle Rosenfeld
- > **Le garçon éternel** de Jérôme Loubry
- > **Le prier de Bethléem** de Yasmina Qhadra
- > **Les fleuves du ciel** d'Elif Shafak



- > **Déferlante** de Céline Denjean
- > **Histoire collective** de Lionel Shriver
- > **Le gardien du camphrier** de Keigo Higashino

COLLECTION MANGAS :



- > L'intégrale de **La forêt magique** de Hoshigahara de Hisae Iwaoka

Bibliothèque de Sainte-Hélène

Horaires:
mercredi 10-12h
vendredi 14h30-18h30
samedi 10-12h

Emprunts:
5 livres peuvent être empruntés pour 3 semaines

réserver/consulter les nouveautés:
<https://sainte-helene-56-pom.c3rb.org/>
Pour se connecter:
id: Nom
Mdp: date de naissance

POUR LES PLUS JEUNES :



- > **La tribu qui pue** d'Elise Gravel
- > **Les nouilles à la tomates** de Dominique Bertail
- > **Les pansements invisibles** de Baptiste Beaulieu

LE FRELON À PATTES JAUNES

(anciennement appelé *Frelon asiatique*)

Le printemps est de retour ! Jusqu'à fin mai, il est possible de **limiter significativement la prolifération du Frelon à pattes jaunes** ou Frelon asiatique en détruisant ses nids primaires.

Chaque nid primaire abrite une reine qui, à la sortie de l'hibernation, construira **un nid secondaire** dans la nature : en haut des arbres, dans les haies, ou sur les toits. **Les nids secondaires peuvent atteindre 1 mètre de diamètre et abriter de 6 000 à 13 000 ouvrières au cours de l'été.**

COMMENT AGIR EN AMONT POUR REPÉRER UN NID PRIMAIRE ?

- > Inspectez régulièrement les abris de jardin, les cabanes d'enfants, les niches à chiens inoccupées, les avancées de toit.
- > Le **nid primaire** est généralement en hauteur et de la taille d'une balle de tennis.

Pour votre sécurité, toute découverte d'un nid primaire doit être signalée auprès de votre mairie qui prendra contact avec le référent FDGDON56 de votre territoire. Celui-ci saura vous conseiller et prendre les mesures nécessaires pour gérer la situation en toute sécurité.

Enfin, vous pouvez participer activement à la lutte contre la prolifération des Frelons à pattes jaunes en utilisant des pièges spécifiques, de mars à mai. C'est au plus tard fin mai que ces pièges devront être enlevés. L'efficacité de cette lutte repose néanmoins sur l'utilisation de pièges spécifiques et non plus sur celle des pièges confectionnés à l'aide de bouteilles en plastique.

+ d'infos

<https://frelonasiatique.bzh/tout-savoir-sur-le-frelon-asiatique/>

FOUDROX

Foudrox propose une gamme complète de services pour l'élimination efficace et sécurisée des nuisibles. Intervention rapide à Sainte-Hélène et ses environs pour se débarrasser des guêpes et des frelons.

Renseignements auprès de Christophe LE

■ **TOUZIC au 07 82 16 03 91**

CHRISTOPHER LAURENT, ENTRE MER ET VIGNE

Animé par une double passion pour la mer et la vigne, Christopher LAURENT, soutenu par sa compagne Fanny CAIGNARD, crée un vignoble sur la commune. Ensemble, ils s'apprêtent à donner vie à leur projet en plantant leurs premiers pieds de vigne sur les 10 hectares de terres agricoles récemment acquis.

Après de longues recherches, Christopher LAURENT a trouvé à Sainte-Hélène un véritable port d'attache, un lieu où conjuguer ses deux passions et envisager le développement d'un vignoble adapté au territoire.

Cette initiative originale contribue à enrichir le tissu local, tant sur le plan économique que paysager et témoigne du potentiel de notre commune.

Souhaitons-leur la bienvenue et beaucoup de succès dans cette belle et exaltante aventure.

ALEXANDRE PLUNIAN CRÉE UNE CONCIERGERIE

Natif de Sainte-Hélène, Alexandre PLUNIAN a créé son entreprise de conciergerie pour les particuliers, AP CONCIERGERIE dont le siège social se trouve dans la commune. Il y travaille avec sa maman pour proposer leurs services, en toute sérénité, aux propriétaires désireux de louer leurs logements pour les vacances.

Contact : <https://ap-conciergerie.fr/>

■ **Téléphone : 06 15 11 23 84**

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le dimanche 15 mars 2026, les électrices et électeurs de la commune de Sainte-Hélène ont élu la liste « Ensemble, continuons d'agir pour Sainte-Hélène », conduite par Madame Christèle PERREL, seule liste en lice. Elle obtient 100 % des suffrages exprimés (592 voix). La participation locale s'établit à 57,47 %, un niveau supérieur au taux de participation national qui s'élève à environ 45% pour ce scrutin. Les 15 sièges du conseil municipal ont été attribués dès le premier tour.

Lors de la séance d'installation du 20 mars 2026, Madame Christèle PERREL a été élue maire de Sainte-Hélène pour le mandat 2026-2032. Les adjoints ont également été désignés :

- > **Gladys LE SAUSSE**, 1^{ère} adjointe : Entraide, solidarité et affaires sociales
- > **Yoann FOUILLÉ**, 2nd adjoint : Travaux, Voirie, Environnement, Assainissement
- > **Hélène MAHÉO**, 3^{ème} adjoint : Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires
- > **Gilles LE MOROUX**, 4^{ème} adjoint : Culture et Vie associative



Pour assurer le suivi des dossiers et renforcer l'action municipale, trois conseillers délégués ont été nommés :

- > **Hélène PADELLEC** : conseillère déléguée aux affaires scolaires et à la vie associative
- > **Murielle MUSSA PERETTO** : Conseillère déléguée au fleurissement, aux espaces verts et à l'environnement
- > **Loïc BRAULT** : Conseiller délégué aux bâtiments publics

COMMISSIONS

MUNICIPALES ET RÉFÉRENTS EXTÉRIEURS

Lors de la séance du 7 avril, plusieurs commissions municipales ont été créées afin de traiter efficacement les dossiers structurants du mandat.

COMMISSION FINANCES ET VIE ÉCONOMIQUE

Christèle PERREL | Gladys LE SAUSSE | Yoann FOUILLÉ | Hélène MAHÉO | Gilles LE MOROUX | Anaïs LE HUNSEC | Pierre MARGANA

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE

Christèle PERREL | Gilles LE MOROUX | Hélène PADELLEC | Philippe DOUSSINEAU | Pierre MARGANA | Colette FOUILLOUX | Simon Le BESCHU DE CHAMPSAVIN | Loïc BRAULT

COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL

Christèle PERREL | Gilles LE MOROUX | Murielle MUSSA PERETTO | Pierre MARGANA | Marc PUISSÉGUR

COMMISSION TRAVAUX-VOIRIE

Christèle PERREL | Yoann FOUILLÉ | Murielle MUSSA PERETTO | Simon LE BESCHU DE CHAMPSAVIN | Loïc BRAULT | Pierre MARGANA

COMMISSION ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Christèle PERREL | Yoann FOUILLÉ | Murielle MUSSA PERETTO | Colette FOUILLOUX | Pierre MARGANA

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES / ENFANCE – JEUNESSE

Christèle PERREL | Hélène MAHÉO | Hélène PADELLEC | Karine CONQUER | Gilles LE MOROUX | Anaïs LE HUNSEC

COMMISSION MOUILLAGE

Christèle PERREL | Marc PUISSÉGUR | Loïc BRAULT

COMMISSION PRÉVENTION DES RISQUES

Christèle PERREL | Marc PUISSÉGUR | Loïc BRAULT | Yoann FOUILLÉ | Gilles LE MOROUX | Gladys LE SAUSSE

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

PRÉSIDENTE : Christèle PERREL

TITULAIRE : Gladys LE SAUSSE

SUPPLÉANT : Gilles LE MOROUX

TITULAIRE : Murielle MUSSA PERETTO

SUPPLÉANTE : Hélène MAHÉO

TITULAIRE : Yoann FOUILLÉ

SUPPLÉANT : Pierre MARGANA

REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

RENCONTRE AGENTS - ÉLUS

Afin de lancer ce nouveau mandat dans les meilleures conditions, Madame le Maire a réuni l'ensemble des agents communaux ainsi que le nouveau conseil municipal, vendredi 3 avril lors d'une réunion de présentation. Cela a permis



de présenter les différents services municipaux, de faire connaissance avec les agents et les élus, et de partager les grands projets qui seront menés au cours de ce mandat.

Un moment d'échanges constructifs, marquant le point de départ d'un mandat placé sous le signe de la coopération et de la proximité au service des habitants.

Dénomination	Nombre de délégués	Représentants
Syndicat mixte de la Ria d'Étel (S.M.R.E.)	1 déléguée titulaire 1 délégué suppléant (Désignation par BBO Communauté)	Christèle PERREL Loïc BRAULT
Syndicat Morbihan Énergies	2 délégués titulaires	Yoann FOUILLÉ Loïc BRAULT
Eau du Morbihan	2 délégués titulaires 1 délégué suppléant	Colette FOUILLOUX Simon LE BESCHU DE CHAMPSAVIN Pierre MARGANA
Syndicat Mixte du SCoT du pays de LORIENT	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Gilles LE MOROUX Pierre MARGANA
SIVU Centre de secours de Plouhinec	2 déléguées titulaires	Christèle PERREL Hélène MAHÉO
Vigipol	1 délégué titulaire 1 délégué suppléant	Marc PUISSÉGUR Loïc BRAULT
INFRA POLMAR (S.M.R.E.)	2 délégués titulaires	Marc PUISSÉGUR Loïc BRAULT
Conseiller défense	1 conseillère	Gladys LE SAUSSE
Référent Prévention et sécurité routière	1 déléguée titulaire 1 délégué suppléant	Colette FOUILLOUX Marc PUISSÉGUR
Centre National d'Action Sociale	1 déléguée élue	Murielle MUSSA PERETTO
Ensemble à domicile	1 titulaire 1 suppléante	Christèle PERREL Gladys LE SAUSSE
Plan de Massif des Landes Alréennes – Conseil Départemental	1 référent	Marc PUISSÉGUR
Correspondant Incendie et secours / nomination et représentation : correspondant « incendie et secours »	1 correspondante	Hélène MAHÉO
Commission de contrôle des listes électorales	1 titulaire 1 suppléante	Hélène PADELLEC Karine CONQUER

API SUPÉRETTE

Lors du conseil municipal du 7 avril 2026, les élus ont validé le lancement de l’analyse d’implantation d’une supérette sur la place des Anciens Combattants, à l’emplacement des anciens jeux de boules. Cette supérette « Api Supérette » autonome serait ouverte 7 jours sur 7, de 5h à 23h, avec environ 2h de présence quotidienne d’un agent.

Elle proposerait 700 références à prix super-marché : 70% de produits issus du partenariat Carrefour, 20% de marques nationales et 10% de produits locaux, avec la possibilité d’un dépôt de pain, de galettes et divers produits du territoire.



Une étude de faisabilité va être lancée, notamment en termes d’autorisation d’urbanisme en raison de la situation du terrain en secteur ABF (Architectes des Bâtiments de France).

FLÈCHE DE L'ÉGLISE

Le 30 juin 2025, le conseil municipal a lancé la consultation de maîtrise d’œuvre pour la construction de la nouvelle flèche de l’église avec l’accompagnement du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement). Huit candidatures ont été reçues pour la première phase. Après étude par le groupe de travail et le CAUE, trois équipes ont été retenues pour proposer une intention architecturale :

- Le LOCAL D’ARCHITECTURE
- ARCHAEB – LE BEC
- CHAGNY ET FLORENT ARCHITECTE

La réception des intentions est prévue le 12 juin 2026. Le ressenti des habitants et usagers sera recueilli suite à la présentation de ces projets.

ZOOM SUR

LE VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (BUDGET PRINCIPAL)

L’examen du Compte Financier Unique 2025 met en évidence une situation financière solide, permettant à la commune de poursuivre ses projets structurants.

➤ DES INDICATEURS FINANCIERS TRÈS FAVORABLES (SOURCE DGFIP) :

Trésorerie disponible : 1 708 422,87 €
 Dette par habitant 547 €
 Capacité de désendettement : 1,7 année
 Fonds de roulement : 280,28 jours de charges réelles

➤ DES RÉSULTATS EXCÉDENTAIRES

En 2025, la commune affiche des comptes nettement excédentaires.

DÉPENSES :

Fonctionnement : 1 208 428,87 €
 Investissement : 475 401,77 €
 > Total des dépenses : 1 683 830,64 €

RECETTES :

Fonctionnement : 1 634 465,89 €
 Investissement : 429 372,56 €
 > Total des recettes : 2 063 838,45 €

Avec 200 000 € de restes à réaliser en investissement et 456 115,97 € de résultats antérieurs reportés, le résultat cumulé ressort à 636 123,78 €, confirmant la bonne maîtrise budgétaire et la capacité à financer les projets sans dégrader l’équilibre financier.

Subvention aux associations héliénoises

Associations	Montants attribués	
	En 2025	En 2026
Avenir Sainte-Hélène	1 200 €	1 200 €
Boxe Thaï Bretagne Sud	100 €	100 €
Gym Vitalité	500 €	500 €
Judo-club Merlevenez Sainte-Hélène	200 €	200 €
La Santez-Helen	300 €	300 €
ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)	400 €	400 €
APSH (Association des Plaisanciers de Sainte-Hélène)	200 €	0 €
Le Labourioù	100 €	100 €
Loisirs Détente	900 €	1 000 €
Récré Patch	200 €	200 €
Les Sentiers d’Hélène	1 350 €	1 350 €
Gouelioù	400 €	450 €
Roc’h	400 €	200 €
LaPACH	700 €	700 €
Grain de Scène	250 €	0 €
Yaouank Santez-Elen	300 €	300 €
UNC Sainte-Hélène	500 €	500 €
Comité des Fêtes	0 €	500 €
Le Mouvement Yin Yang	0 €	100 €
Festitrad’	0 €	100 €
TOTAL	8 000 €	8 200 €

DEMANDE DE SUBVENTION : PROJET DE CHANTIER JEUNES FRANCO-ALLEMAND

La commune de Sainte-Hélène accueillera du 27 juillet au 2 août 2026 un chantier de jeunes franco-allemand, organisé en partenariat avec la ligue de l'enseignement. Ce projet rassemblera 14 jeunes âgés de 14 à 18 ans, soit sept français et sept allemands, réunis autour d'un objectif commun : valoriser le patrimoine local tout en vivant une expérience de coopération internationale. Les services techniques et les bénévoles de l'association Les Sentiers d'Hélène, encadreront 6 demi-journées de chantier aux côtés des animateurs de la ligue de l'enseignement. Parmi les projets envisagés figurent la reconstruction d'un puits ainsi que la rénovation de la fontaine-lavoir de Kerzehr.

Au-delà de sa dimension patrimoniale, ce chantier offrira également un espace d'échanges culturels.

Une animation interculturelle ouverte au public est en effet en cours d'éla-

boration afin de valoriser cette rencontre et de renforcer le lien entre habitants et jeunes participants. Les 14 jeunes profiteront des 6 autres demi-journées pour découvrir notre territoire (visites culturelles, plages, bateau, balades).

Une demande de subvention a été déposée à la Région Bretagne, correspondant à 80% du budget prévisionnel, soit 5 000 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2026 pour un montant total de 4 197 899 €.

Ce budget est équilibré avec :

- > 2 030 361 € en fonctionnement
- > 2 167 538 € en investissement

Il permet de poursuivre une gestion maîtrisée tout en finançant des projets utiles pour les habitants.

Principaux investissements 2026 :

- > Travaux des vestiaires au stade municipal
- > Déploiement de la vidéoprotection
- > Travaux de réfection de l'éclairage public
- > Consultation pour la reconstruction de la flèche de l'église
- > Installation d'une supérette
- > Programme annuel de voirie

- > Achats d'équipements pour les services techniques
- > Rénovation électrique des bâtiments communaux.

L'ensemble des CFU et des budgets primitifs 2026 (commune et annexes : cale et mouillage, lotissement et assainissement) est disponible sur le **site internet de la commune, rubrique "délibérations"**.

Maintien des taux de fiscalité en 2026

Taxes	En 2025 et 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	38,3%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	59,15%
Taux Cotisation foncière des entreprises (CFE)	20,95%
Taxe d'habitation (TH)	23,34%
Majoration de la Taxe d'Habitation (MTHS) (délibération du 25 juillet 2024)	60%

BBO COMMUNAUTÉ

Le 30 mars, s'est tenu le Conseil communautaire d'installation de BBO Communauté, au cours duquel les élus communautaires ont procédé à l'élection de la Présidente et des Vice-présidents.



Ont été élus :

- > **Sophie LE CHAT** (Maire de Plouhinec), Présidente
- > **Élodie LE FLOCH** (Maire de Kervignac), 1^{ère} Vice-présidente
- > **Jean-Pierre GOURDEN** (Maire de Nostang), 2^{ème} Vice-président
- > **Christèle PERREL** (Maire de Sainte-Hélène), 3^{ème} Vice-présidente
- > **Franck NICOLAS** (Maire de Merlevenez), 4^{ème} Vice-président
- > **Richard PALARIC** (1^{er} adjoint au Maire de Kervignac), 5^{ème} Vice-président
- > **Stéphane SANCHEZ** (1^{er} adjoint au Maire de Plouhinec), 6^{ème} Vice-président

ROUTE DU MAGOUEREC



Les fortes pluies enregistrées en ce début d'année ont fortement dégradé la structure de la chaussée, déjà fragilisée par sa faible portance et le passage régulier de poids lourds. Ces conditions ont conduit à rendre la route du Magouërec ponctuellement impraticable.

Afin de remédier à cette situation, une intervention a été réalisée : la chaussée a été purgée, puis entièrement terrassée avant d'être reconstruite avec des matériaux drainants, mieux adaptés aux contraintes hydriques.



Ces travaux permettent de sécuriser et de pérenniser l'usage de cette voie.

Les travaux de terrassement et la mise en œuvre d'empierrement ont été réalisés par l'entreprise. **Le Gloahec pour un montant de 5 100 € TTC.**

MISE EN CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Suite aux contrôles de conformité réalisés par l'entreprise Socotec, les services techniques, en collaboration avec l'entreprise Lavenant, ont procédé à la mise aux normes électriques des bâtiments communaux. Ces travaux étaient nécessaires pour la sécurité et pour permettre le renouvellement du contrat d'assurance desdits bâtiments.

Le coût des travaux s'est élevé à 8 137, 26 € TTC.

VOL DE CÂBLES D'ÉCLAIRAGE

Un vol de câbles d'éclairage a eu lieu en ce début d'année route de Nostang. **Le coût du remplacement par l'entreprise Citeos s'est élevé à 2 844 € TTC.**

LOTISSEMENT COMMUNAL « LE DOMAINE DU KOADIG »

Trois lots sont encore disponibles dans le lotissement communal du Koadig.

Lot 2 : 453 m² - 77 010 € HT

Lot 10 : 621 m² - 105 570 € HT

Lot 3 : 656 m² - 111 520 € HT

■ **Renseignements à la Mairie.**

LOTISSEMENT

« LE DOMAINE DU PENHER »

Trois lots sont encore accessibles pour les primo-accédants sur le Domaine du Penher.

LOTISSEMENT BODAVAL

9 lots dont 2 réservés aux primo-accédants seront normalement commercialisés courant mai.

Renseignements auprès d'Aménagement Foncier à : contact@af-ouest.fr ou au 06 02 18 59 26

UNE NOUVELLE ÉCLOSION DU CÔTÉ DE LA MAM !

L'amélanchier, planté à la MAM en octobre 2025, connaît son premier printemps. Le débourrement est déjà bien avancé, et il nous fait la promesse d'une belle floraison, en forme d'étoiles blanches qui peut-être scintilleront la nuit. L'espoir est permis, nous sommes au Pays des Korrigans !



DÉJECTIONS CANINES

Chacun sait que nos compagnons à 4 pattes ne ramassent pas leurs déjections, aussi afin de préserver notre vision, notre odorat, notre santé et enfin notre commune, nous remercions les heureux propriétaires de la gent canine de procéder au ramassage de leur «matière» ; marcher dans une crotte de chien, ne rapporte rien !

Battue administrative : intervention exceptionnelle contre les dégâts de sangliers

Face aux nombreux dégâts constatés sur les terres agricoles et aux sollicitations répétées des habitants, **une battue administrative a été organisée le samedi 4 avril par la Préfecture du Morbihan.**

Une battue administrative est une opération exceptionnelle décidée par l'État afin de réguler une population excessive de sangliers, lorsque ceux-ci occasionnent des dommages importants ou présentent un risque pour la sécurité. Elle est menée au nom de la Préfecture, sous la supervision d'un lieutenant de louveterie.



L'intervention s'est déroulée le samedi 4 avril dans les secteurs les plus touchés de la commune. Elle a permis le prélèvement de dix sangliers, contribuant ainsi à limiter les dégâts subis dans les terres agricoles et les jardins de particuliers.

INSTALLATION D'UNE CONNEXION INTERNET À LA SALLE BEG ER LANN

Afin de bénéficier d'une connexion internet à la salle Beg er Lann, une liaison entre les ateliers municipaux et la salle polyvalente a été réalisée.

Afin de diminuer le coût de l'intervention, ces travaux ont été en partie réalisés par le conseiller municipal Loïc BRAULT.

Coût achat fourniture : 450,37 € TTC.

Coût de la tranchée de liaison entre les 2 bâtiments réalisée par l'Entreprise Le Pendu : 1 656 € TTC

Coût total des travaux : 2 106,37 € TTC

FLAPAÑ KAFÉ – SEMEURS DE SANTÉ

Le collectif des Semeurs de Santé hélénois, né d'un appel à projets de Cap Autonomie Santé auquel le CCAS de Sainte-Hélène avait répondu, s'est mobilisé en ce début d'année 2026 pour lancer ses FLAPAÑ KAFÉ.



Le 28 février, au Ty Forn, l'événement « Souvenirs d'école » a proposé une belle exposition, faisant revivre rires, anecdotes et souvenirs entre générations, autour d'un far breton et d'une collation.

Le 4 mars, place à une ambiance festive aux Épidauriales, avec un après-midi karaoké organisé à l'habitat partagé. Résidents et visiteurs se sont réunis pour chanter, rire et partager un moment chaleureux.

Un grand merci à tous les participants, au Ty Forn, aux Semeurs de Santé, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à faire de ces moments des instants riches en énergie et en convivialité !

ATELIER D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (APA)



Un grand merci à tous les participants de l'atelier d'Activité Physique Adaptée ! Ces séances régulières permettent à chacun de progresser à son rythme, de retrouver de la mobilité et de partager de beaux moments de convivialité. La photo ci-contre montre l'énergie, la bonne humeur et l'entraide qui animent le groupe.

Chantal, 78 ans, n'a pas manqué une seule séance. « J'en ai besoin. Je ressens les bienfaits à chaque atelier, aussi bien physiquement que sur ma mémoire ». Jean-Louis, 80 ans, confirme : « j'ai gagné en souplesse et en équilibre ».

- Télégramme (28 mars 2026) -

Tous au cinéma ! Cinéma à Inzinzac-Lochrist

Envie d'un après-midi convivial et culturel ? Le CCAS de Sainte-Hélène vous propose son animation « Tous au cinéma », une sortie mensuelle destinée à tous les habitants qui souhaitent partager un moment agréable autour d'un film.

Inscription obligatoire auprès du CCAS. Pensez à vous inscrire à l'avance, les places sont limitées.



PROCHAINES DATES 2026 : mardi 28 avril, mardi 26 mai 2026 et mardi 16 juin 2026

PARTICIPATION : 5,50 € par personne

HORAIRE : rendez-vous à 13h05 au parking de la mairie

RETOUR ESTIMÉ : vers 17h30/18h

MA SANTÉ EN LIGNE, ANIMÉ PAR FRANCE SANTÉ : COMMENT LE NUMÉRIQUE PEUT M'AIDER ?

Le CCAS de Sainte-Hélène, en partenariat avec France Asso Santé et Les Semeurs de Santé, vous invite à un atelier pratique et convivial : « Ma santé en ligne : comment le numérique peut m'aider ? ». Que vous soyez novice ou déjà familier des outils numériques, cet atelier est conçu pour tous — seniors, adultes actifs, aidants — et pour répondre à vos questions concrètes sur la santé connectée.

CE QUE NOUS ABORDERONS :

- > **Téléconsultation et téléexpertise** : quand et comment consulter ou prendre un RDV avec un professionnel à distance.
- > **Le dossier pharmaceutique partagé** : accéder simplement à vos informations médicamenteuses.
- > **« Mon espace santé »** : création, navigation et usages pour centraliser vos données de santé.

Conseils pratiques pour sécuriser vos accès et protéger vos données personnelles.

Un accompagnement personnalisé sur place vous sera proposé ; une personne habilitée et formée sera présente pour vous guider, pas à pas, dans la création et la prise en main de votre espace santé numérique. Des ordinateurs seront mis à disposition, mais vous pourrez aussi venir avec votre smartphone, tablette ou ordinateur portable pour travailler sur vos propres comptes.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- > **Date** : Le mercredi 17 juin, de 14h à 16h
- > **Lieu** : salle Beg Er Lann, Sainte-Hélène
- > Atelier gratuit et accessible à tous - inscription obligatoire auprès du CCAS.

POURQUOI VENIR ?

- > Pour gagner en autonomie dans la gestion de votre santé.
- > Pour poser vos questions en direct à des intervenants qualifiés.
- > Pour bénéficier d'un accompagnement individuel et repartir avec votre espace numérique opérationnel.
- > Pour aider vos proches (parents, enfants, aidés) à mieux utiliser ces outils.

CONTACTEZ SANS TARDER LE CCAS

Les inscriptions se font :

> **Par téléphone** : 02 97 36 64 36

> **Par mail** : glesausse.mairie.sainte-helene@gmail.com

pour réserver votre place et indiquer si vous apporterez votre matériel. **N'hésitez pas : le numérique peut simplifier vos démarches de santé.**

CHANGEMENT D'ASSISTANTE SOCIALE À BBO COMMUNAUTÉ !

Loane PAUGAM, notre nouvelle assistante sociale (Centre Médico-social de Port-Louis), vous accueille régulièrement à BBO Communauté. En remplacement de Gwendoline JUIN, elle vous accompagne dans vos démarches d'ordre social.

Prenez rendez-vous dès maintenant : 02 97 69 54 49

CONFIDENTIALITÉ, PROXIMITÉ, GRATUITÉ





Groupe Ensemble À Domicile Service d'Aide à Domicile

Pour permettre à chacun de rester chez soi dans des conditions sécurisées et dignes, le CCAS vous rappelle l'existence du Service d'Aide à Domicile, destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap.

Ce service propose **l'intervention d'aides ménagères et d'aidants professionnels pour prendre en charge certaines tâches quotidiennes que vous ne pouvez plus assurer seul(e)** : toilette, habillage, préparation des repas, entretien du logement et du linge, courses, aide aux démarches administratives, accompagnement pour les déplacements chez le médecin, etc.

Des professionnels à votre écoute, quels que soient vos besoins !

Peu importe vos ressources ou votre niveau d'autonomie, des professionnels qualifiés de l'aide et de l'accompagnement

à domicile sont à votre service. Ils interviennent toute l'année, de 8 h à 20 h, y compris les dimanches et jours fériés, afin d'adapter leurs prestations à votre rythme de vie et à vos besoins.

Démarches à suivre

Constituez votre dossier de prise en charge auprès du CCAS. Votre situation professionnelle antérieure, votre niveau d'autonomie et vos

ressources seront pris en compte lors de son instruction.

Contactez ensuite le service d'aide et d'accompagnement du Groupe **Ensemble À Domicile** afin de mettre en place les interventions.

Un échange avec le service de coordination permettra de fixer un rendez-vous pour une visite gratuite à domicile. Cette visite a pour objectif d'évaluer précisément vos besoins et d'élaborer un plan d'intervention personnalisé.

COORDONNÉES DU GROUPE ENSEMBLE À DOMICILE :

> **Adresse** : 4, Rue de la Mairie, 56700 Merlevenez

> **Téléphone** : 02 97 65 74 36

> **Courriel** : direction@ensemble-adomicile.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

> **Lundi, mercredi, vendredi** : 9h à 12h et 14h à 17h

> **Jeudi et mardi** : 9h à 12h



N'hésitez pas à contacter le CCAS ou Ensemble À Domicile pour toute question ou pour constituer votre dossier.

Rester chez soi en toute sécurité, avec le soutien de professionnels, c'est possible ! Nous sommes là pour vous accompagner.

PÔLE SANTÉ KERVIGNAC

La santé près de chez vous !

Le Pôle santé de Kervignac, partenaire du CCAS, propose aux personnes concernées et à leurs proches de participer à un programme d'éducation spécialement conçu pour accompagner les personnes souffrant d'addictions. Ce parcours se déroule sur un cycle de six séances et vise à apporter des outils concrets, du soutien et des ressources pour mieux comprendre et gérer l'addiction.

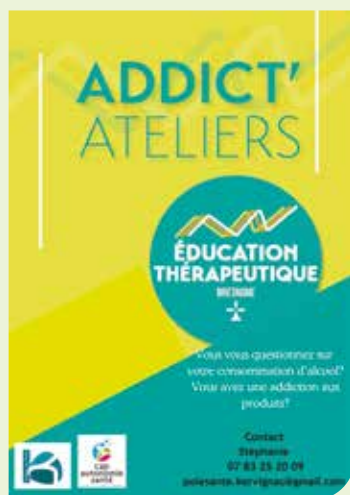
Un partenariat solide

Ce programme est mené en collaboration avec le GHBS, l'EPSM Charcot, Douar Nevez, Le Phare et le Pôle Santé de Groix. Cette coopération permet d'offrir aux participants un accompagnement pluridisciplinaire, coordonné et adapté à leurs besoins.

Les thématiques abordées

- > **Gestion du stress et des émotions** : techniques et pratiques pour mieux vivre au quotidien.
- > **Mes ressources, mes capacités** : identifier ses forces et développer son estime de soi.
- > **Connaissance de l'addiction** : comprendre les mécanismes pour mieux agir.
- > **Prévention de la rechute** : stratégies et repères pour consolider les acquis.
- > **Dégâts collatéraux** : repérer et limiter les conséquences sur la vie personnelle et sociale.

Accessible à tous, confidentiel et gratuit. Les prochaines séances débuteront le mercredi 29 Avril 2026.



Le programme est ouvert à toute personne concernée par l'addiction, dans un esprit d'accueil, de respect et de confidentialité. Les séances sont animées par des professionnels qualifiés et partenaires du territoire.

Le Pôle santé c'est aussi des ateliers concernant :

- > **L'Entretien motivationnel assisté par la médiation animale** : une méthode bienveillante pour favoriser l'engagement et l'expression.

- > **L'Éducation thérapeutique pour les patients atteints de maladies chroniques** : des sessions adaptées aux personnes souffrant à la fois d'une addiction et d'une pathologie chronique.

Inscription et renseignements

Pour participer ou obtenir plus d'informations (calendrier, lieu, modalités), contactez le CCAS. L'inscription est nécessaire afin d'organiser au mieux les groupes et l'accompagnement personnalisé.

VENEZ VOUS INFORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ - VOUS N'ÊTES PAS SEUL : des ressources locales et des professionnels sont mobilisés pour vous soutenir dans votre parcours de santé.

Ma consommation d'Alcool...

Et si c'était le moment de se poser la question?

Avec l'application Santé! vous pouvez

- ✓ Evaluer votre consommation d'alcool
- ✓ Estimer le coût de votre consommation
- ✓ Réfléchir à votre rapport à l'alcool
- ✓ Vous challenger sur différents défis
- ✓ Mieux connaître l'alcool et ses impacts

SANTÉ! - PRÉVENTION ALCOOL
disponible sur l'Appstore et Google play

Téléchargez et laissez-vous guider
application développée par NODÉ

PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

AU COEUR DE MA SANTE

L'éducation thérapeutique consiste à aider à mieux gérer le quotidien avec une maladie chronique: hypertension artérielle, obésité, diabète, maladies cardiaques...

Tous les ateliers ont lieu
Maison de santé
4 rue de Kar Anna
56700 KERVIGNAC

Contact : Céline
07 83 25 20 09
polesante.kervignac@gmail.com

JE PRENDS DE L'ELAN

Soutenir vos changements et booster votre motivation
Un programme innovant pour le chien
Que devient de l'élan la votre motivation?

Pourquoi participer à cet atelier ?
Votre santé peut impliquer des changements dans votre vie. Il peut être normal d'avoir des sentiments mitigés ou contradictoires.

Exprience vos motivations personnelles pour faire un changement

Choisir un objectif de changement

Identifier des points de départ du changement et mesurer les défis

Mettre en lumière vos forces, vos ressources et vos valeurs

Le chien pour toi être :
• pleinement actif dans certaines activités
• simplement présent en liberté dans la salle

SENSIBILISATION

À LA TRISOMIE 21 : UNE SEMAINE

POUR PROMOUVOIR

LA DIFFÉRENCE ET L'INCLUSION

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) portée par l'intercommunalité, la commune de Sainte-Hélène a pris part à une semaine de sensibilisation à la trisomie 21, organisée à l'occasion de la Journée mondiale dédiée à cette cause.

Du 16 au 22 mars, plusieurs actions ont été proposées au sein des structures « enfance et jeunesse » du territoire afin de sensibiliser les enfants à la différence, au respect et à l'inclusion. Les écoles, les temps périscolaires ainsi que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la commune se sont mobilisés pour faire vivre cette semaine autour de valeurs de solidarité et de tolérance.

Le mercredi 18 mars au matin, les enfants de l'ALSH ont participé à un quiz ludique autour de la trisomie 21, en s'appuyant sur l'exposition installée dans les locaux de l'accueil de loisirs. Cette activité a permis d'échanger simplement avec les enfants et de répondre à leurs questions sur le handicap et la différence.

Tout au long de la semaine, enfants et parents ont également été invités à participer à une action symbolique en accrochant une chaussette à une guirlande collective. Une vingtaine de chaussettes ont ainsi été réunies, illustrant l'engagement de chacun en faveur de l'inclusion.

Le vendredi 20 mars, les enfants des écoles et des temps périscolaires ont participé à l'opération des chaussettes dépareillées, geste devenu un symbole international de soutien aux personnes porteuses de trisomie 21. Cette initiative, à la fois simple et ludique, a permis de rappeler que la différence fait partie de la richesse de notre société.



VALORISONS

NOTRE JEUNESSE :

DÉCOUVREZ

L'ASSOCIATION

YAOUANK SANTEZ ELEN



La commune est fière de soutenir l'engagement de ses jeunes à travers l'association YAOUANK SANTEZ ELEN, qui réunit actuellement 12 membres dynamiques

sous la présidence de Anthony MALO-LEPSY, notre responsable coordination jeunesse.

Cette année, l'association se lance dans plusieurs projets ambitieux, tous guidés par un objectif principal : contribuer au financement des investissements et aménagements du futur local jeune, en complément des financements apportés par la collectivité. Ce lieu sera un véritable espace de rencontre, de créativité et d'initiatives pour tous les jeunes de la commune.

L'énergie et la motivation de YAOUANK SANTEZ ELEN témoignent de l'importance de soutenir les projets portés par les jeunes. Grâce à leur implication, notre commune pourra offrir un espace convivial et adapté, où chacun pourra se retrouver, échanger et développer ses talents.

Nous invitons tous les habitants à suivre leurs initiatives et à encourager cette dynamique prometteuse pour notre jeunesse. Ensemble, participons à la réussite de ces projets et au rayonnement de notre commune !



Les jeunes souhaitant rejoindre l'association peuvent obtenir des renseignements auprès du service jeunesse par téléphone au 07 57 08 33 95.

UNE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE PLEINE DE JOIE ENTRE LES ENFANTS DE L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT) ET LES RÉSIDENTS DE L'EPHAD DE RIANTEC

Dans le cadre de l'ALSH, un projet intergénérationnel a été mis en place entre les enfants accueillis à l'ALSH et les résidents de l'EHPAD de Riantec. De fin février à fin mars, quatre après-midi ont été dédiés à des temps d'animations conviviales, ponctués d'un après-midi dansant pour clôturer ce beau projet.

Des masques et des accessoires pour le carnaval ont été confectionnés, offrant aux enfants et aux résidents l'occasion de partager leur créativité. Dès la première rencontre, les participants ont montré un enthousiasme communicatif. Les enfants ont exprimé leur joie et leur impatience de revenir pour les sessions suivantes, et les résidents ont apprécié ces moments de partage et de gaieté.

Organiser des rencontres entre jeunes et aînés est essentiel pour tisser des liens, transmettre des savoirs et partager des moments de joie qui enrichissent toutes les générations.



ZOOM SUR

SÉJOUR SKI 2026 À LA MONGIE : UNE ÉDITION RÉUSSIE POUR LES JEUNES HÉLÉNOIS

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la commune de Sainte-Hélène a renouvelé en 2026 son séjour ski pour les jeunes âgés de 10 à 17 ans. Organisé du 14 au 21 février 2026, ce séjour s'est déroulé dans la station de La Mongie, au cœur des Pyrénées. Il a une nouvelle fois rencontré un franc succès.

21 adolescents ont participé à cette semaine à la montagne, sous la direction de Margo LE MOING, accompagnée de cinq encadrants bénévoles mobilisés pour permettre le bon déroulement du séjour et assurer un encadrement de qualité tout au long de la semaine.



Chaque jour, les jeunes ont bénéficié de deux heures de cours avec l'École du Ski Français (ESF), avant de parcourir les pistes par groupes de niveau. Cette organisation a permis à chacun de progresser à son rythme, qu'il s'agisse de se perfectionner ou, pour certains participants, de découvrir la pratique du ski.

La semaine a également été marquée par des conditions météorologiques très favorables, avec une neige abondante tout au long du séjour. En dehors du ski, les jeunes ont pu profiter de nombreuses activités : descentes en luge, batailles de boules de neige, promenades aux alentours de la station, mais aussi moments de détente et de convivialité très appréciés.

La tombola organisée avant le départ a permis de financer quelques plaisirs supplémentaires durant la semaine, notamment des goûters au pied des pistes, très attendus après les journées sportives.

Au retour, les participants se sont montrés enthousiastes et gardent de très bons souvenirs de cette expérience collective. Sourires, éclats de rire et moments partagés resteront longtemps dans les mémoires.

La municipalité se réjouit de la réussite de cette édition 2026 et remercie chaleureusement Margo LE MOING, la directrice du séjour, Emma KERNIN, Stéphane MELIN, Johann LE RÉOUR, Yann JULIEN et Fanny HUCHON, les encadrants bénévoles, ainsi que l'ensemble des partenaires ayant contribué à l'organisation de ce séjour, désormais bien installé parmi les actions importantes proposées en faveur de la jeunesse et du vivre-ensemble.

PRÉSENTATION DES SÉJOURS D'ÉTÉ 2026 : DES AVENTURES INOUBLIABLES POUR VOS ENFANTS !

Cet été, la municipalité propose deux séjours captivants pour les enfants et adolescents, alliant découvertes, activités ludiques et moments de partage.

📍 SÉJOUR ADOS 10-17 ANS : Noirmoutier du 20 au 24 juillet

Pour les adolescents, direction l'île de Noirmoutier pour partager des journées d'aventure et de sport !

Au programme :

- > **Activités nautiques** : voile et paddle
- > **Découverte de l'île** à travers balades et exploration de la nature
- > Moments de convivialité et de partage entre jeunes

📍 SÉJOUR ADOS 6-10 ANS : Les secrets du Moyen Âge du 27 au 31 juillet

Pour les plus jeunes, un voyage dans le temps à la découverte du Moyen-Âge

- > Deux journées exceptionnelles au Puy du Fou pour vivre l'histoire de manière spectaculaire
- > **Ateliers et activités ludiques autour du thème** : tournoi médiéval

Moments de créativité et d'imagination pour éveiller curiosité et esprit d'aventure.

Pour chaque séjour, 16 places sont disponibles.

L'hébergement se fera sous tente en camping pour profiter pleinement de la vie en collectivité et de l'esprit du séjour.

+ d'infos

Inscription avant le 5 juin
ou renseignements à :
jeunesse@sainte-helene-surmer.bzh



RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF "ARGENT DE POCHE"

POUR LES 14-17 ANS - ÉTÉ 2026

**Tu as entre 14 et 17 ans
et tu souhaites gagner
un peu d'argent
tout en rendant service
à ta commune ?**

La municipalité renouvelle le dispositif "Argent de poche" pour l'été 2026 !

Ce projet, élaboré avec la contribution de nos services techniques, permettra aux jeunes volontaires de participer à de petites missions au sein de la commune, dans un cadre sécurisé et encadré. C'est l'occasion de découvrir le fonctionnement de ta ville, de donner un coup de main utile, et de recevoir une rémunération pour ton engagement.

Toutes les informations sur les conditions, les missions proposées et les modalités d'inscription seront prochainement diffusées et mises à disposition via nos canaux de communication habituels (site internet, réseaux sociaux, affichage municipal...).

➔ **Restez attentifs : cet été, votre aide aura du sens... et un petit plus dans votre porte-monnaie !**

LE PROGRAMME "SAVOIR ROULER À VÉLO" S'EST DÉROULÉ DANS LES ÉCOLES DE LA COMMUNE



Dans le cadre de son engagement en faveur de la sécurité des enfants et du développement des mobilités actives, la municipalité a financé la mise en place du programme Savoir Rouler À Vélo (SRAV) pour les élèves des deux écoles de la commune.

Cette action s'est déroulée sur la semaine du 30 mars au 3 avril et a concerné les enfants du CP au CM2. Les séances ont été encadrées par le prestataire PEP56, spécialisé dans les actions éducatives et sportives auprès des scolaires.

Ce dispositif national a pour objectif de permettre à chaque enfant d'apprendre à se déplacer à vélo en toute sécurité, tout en contribuant à son développement moteur, à son autonomie et à son éducation à la sécurité routière.

Afin de respecter le développement moteur et cognitif des élèves, les séances sont organisées en blocs pédagogiques :

Bloc 1 : Savoir pédaler

Les élèves ont travaillé les fondamentaux du vélo : équilibre, démarrage, freinage et coordination.

Bloc 2 : Savoir circuler

Les enfants ont découvert la mobilité en milieu sécurisé et ont été sensibilisés aux règles de sécurité routière.

Bloc 3 : Savoir rouler à vélo

Les élèves ont été mis en situation réelle afin d'apprendre à se déplacer en autonomie et à mieux comprendre l'environnement routier.

En parallèle, un atelier correspondant au bloc 0 s'est déroulé le lundi 30 mars après l'école sur la place des anciens combattants afin de découvrir les bases de l'entretien et la réparation du vélo.



La semaine s'est terminée par une remise des diplômes le vendredi 3 avril, en présence de Madame le Maire, Christèle PERREL, qui a félicité les élèves pour leur participation et les compétences acquises tout au long du programme.

La municipalité remercie les équipes enseignantes, Jean-Philippe BINOIS, l'intervenant de PEP56, ainsi que les parents accompagnateurs pour leur présence et leur aide tout au long de la semaine, contribuant ainsi au bon déroulement de ce projet éducatif.

ZOOM
SURPROJET CONFLUENCES
Mémoire fluviale et maritime

Le Théâtre de Lorient sera sur notre commune les 2 et 3 mai prochains pour rencontrer les habitants de Sainte-Hélène qui le souhaitent et les interviewer grâce à son studio mobile, l'Esperluette. Les témoignages recueillis donneront naissance à des capsules sonores réunissant ambiances et récits pour partager la richesse de Sainte-Hélène à travers les témoignages de ses

habitants, de ses associations et de ses structures locales. Ces témoignages audio seront diffusés sur le site du Théâtre de Lorient et sur celui de la mairie de Sainte-Hélène.

LE PROGRAMME

SAMEDI 2 MAI :

9H - 11H : L'Esperluette stationnera devant la bibliothèque, prête à recevoir vos témoignages. Des bénévoles seront présents pour vous guider vers Nicolas LESPAGNOL-RIZZI (nom de scène LEZZI) créateur sonore et artiste compagnon du Théâtre de Lorient.

11H30 - 13H : L'Esperluette se rendra ensuite au local de l'Association des Sentiers d'Hélène, où nous écouterons les récits passionnés des membres de l'association qui entretiennent les sentiers longeant la ria, véritable fierté de la commune. Des témoignages riches et vivants sont attendus, dans un cadre convivial.

16H - 20H : La rencontre se poursuivra à la salle Beg Er Lann, ouverte à tout public, en présence notamment de l'association des anciens combattants et d'anciens membres de l'Espérance et du FC Hélénois (deux anciens clubs de football). Chacun des hélénois pourra se remémorer l'ancien Sainte-Hélène. Les témoignages promettent d'être précieux et empreints de caractère.

DIMANCHE 3 MAI :

10H - 14H : L'Esperluette sera installée devant le bar tabac Le Napoléon (revendeur d'huîtres de la Ria tous les dimanches matins). Les ostréiculteurs y seront présents et partageront l'histoire du développement de la commune, terre d'ostréiculture par excellence. Les écoles, les fêtes locales seront également au cœur d'échanges riches, vivants et attachants.

Venez nombreux et que ces moments précieux s'inscrivent dans nos mémoires !

ASSOCIATION
DES PLAISANCIERS
DE SAINTE-HÉLÈNE
(APSH)

L'installation d'un rack à annexes financé par le budget cale et mouillage de la commune a été finalisée le samedi 28 mars 2026.

Ce projet, réalisé par des bénévoles de l'Association des Plaisanciers de Sainte-Hélène (APSH), avec le concours de la commune et des services techniques, répond à une demande des utilisateurs faite lors de l'Assemblée générale de l'association en avril 2025.

FESTIVAL

« LA VIE EN BULLES »

LaPACH (La Petite Association Culturelle Hélénoise) a, une nouvelle fois, réussi son festival « La Vie en Bulles », organisé les 7 et 8 février derniers. Et ce, malgré des conditions météorologiques peu clémentes — c'est le moins que l'on puisse écrire — auxquelles les bénévoles ont su faire face avec ingéniosité, en proposant des lieux chaleureux et des rencontres de qualité aux nombreux visiteurs, environ 1600, venus des quatre coins de la Bretagne.

Ces derniers ont ainsi pu plonger, sans mauvaise allusion à la météo, dans l'univers de la bande dessinée documentaire. Dédicaces et échanges avec une vingtaine d'auteurs, tables rondes consacrées aux thèmes retenus cette année, ainsi qu'une exposition intitulée « Les couleurs de l'Arctique », ont ravi les participants.



CONCOURS DE BELOTE

L'association Loisirs Détente a organisé la seconde édition de son concours de belote samedi 7 mars 2026. 64 joueurs y ont participé. Tous les participants ont été récompensés. Certains joueurs sont membres de la nouvelle section jeu de l'association ouverte depuis octobre. Ils se retrouvent tous les mercredis soirs à la Maison des Associations.

+ d'infos

Renseignements à loisirs.detente56@gmail.com

RÉFECTION JEUX DE BOULES

BRETONNES MAISON

DES ASSOCIATIONS

Mardi 14 avril, plusieurs bénévoles de l'association Loisirs Détente ont travaillé à la réfection des deux jeux de boules bretonnes situés dans le jardin de la Maison des Associations. Ils pourront ainsi prochainement reprendre les parties. Pour rappel, seules les boules bretonnes sont autorisées. Aucune autre activité n'y est permise. Bravo aux bénévoles.

SOIRÉE 90-2000

Plus de 150 personnes ont participé à la soirée 90-2000 organisée par l'Avenir de Sainte-Hélène. Les participants ont pu apprécier le cous-cous et le Breizh Tiramisu préparé par Nico et Mich.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme chaque année, l'association Festoù donnera le coup d'envoi de la Fête de la musique **le 13 juin 2026, sur la place de la mairie de Sainte-Hélène.**

La soirée sera rythmée par trois concerts qui mettront à l'honneur des groupes et artistes locaux : Fata Morgana, Rital Polack et Semeurs PoP. Une programmation variée qui promet une ambiance festive et chaleureuse pour tous les publics.

Pour prolonger ce moment de convivialité, une restauration sur place ainsi qu'une buvette seront proposées tout au long de la soirée.

Cet événement, devenu un rendez-vous incontournable du début d'été, est l'occasion de se retrouver, de partager un moment en famille ou entre amis, et de célébrer la musique sous toutes ses formes.



Bienvenue à :

Elena LEBLED MEVEL, née le 04 janvier 2026 à Lorient, 19 Kerdavid

Toutes nos condoléances aux familles de :

M. Jacques POUÉZÉVARA, décédé le 7 février, Stiren Er Mor de Gâvres

M. Désiré GUÉGAN, décédé le 27 mars à son domicile, 7 Kergo

Histoire et patrimoine Istoer ha glad

SAINTE-HÉLÈNE :

UNE HISTOIRE,

DES FEMMES

ET DES HOMMES

À l'occasion des élections municipales de 2026, qui marquent une nouvelle étape dans la vie démocratique de notre commune, il est apparu naturel de se tourner vers le passé pour mieux comprendre le chemin parcouru.

Car Sainte-Hélène, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est le fruit d'une histoire riche, façonnée au fil du temps par des évolutions administratives, mais surtout par l'engagement de celles et ceux qui y ont vécu et œuvré.

Tout commence à la fin du XVIII^{ème} siècle, dans une France en pleine transformation. Le 14 décembre 1789, un décret met fin aux juridictions de l'Ancien Régime — villes, bourgs, paroisses ou communautés — pour poser les bases d'une nouvelle organisation.

À cette époque, Sainte-Hélène n'existe pas encore.

Le territoire porte le nom de Locoal-Hennebont et n'est qu'une « trêve » de la paroisse de Locoal, elle-même rattachée à la sénéchaussée d'Hennebont. En Bretagne, une trêve désigne une subdivision de paroisse éloignée de l'église principale, permettant de rapprocher les habitants du lieu de culte.

Le 20 janvier 1790, l'Assemblée nationale crée les départements, les cantons et les communes : Sainte-Hélène voit alors le jour. Malgré le principe d'élection posé par les textes, le premier maire est nommé, comme partout en France à cette époque. Il s'agit de Joseph JAFFRÉ.

À ses débuts, la commune ne regroupe que quelques villages — le Moustoir, Kerdavid et Mané-Hellec — détachés de Plouhinec. Très vite, son territoire s'agrandit. Dès 1792, de nouveaux villages viennent la rejoindre : Kerzerh, Kéroué, ainsi que ceux qui constituent aujourd'hui le bourg.

Au fil des années, Sainte-Hélène continue de se structurer et de s'étendre avec l'intégration de Kerdrain, Kervégan, Kerprat, Folive, Pengriël, Lanneguy, Kerguéro, Kerrah et Le Gohen.

Un dernier rattachement intervient en 1842, toujours en provenance de Plouhinec, avec les villages de Kergourio, Magouérec, Kergo, Kerandrain et Lizourden. La commune atteint alors les limites que nous lui connaissons aujourd’hui. Une tentative d’extension en 1859 n’aboutira pas, Plouhinec s’y opposant. À noter que le nom de Sainte-Hélène n’apparaît qu’à partir de 1817, à la suite du don de reliques de sainte Hélène — mère de l’empereur Constantin Ier — offert par le pape Pie VII à la chapelle de Kerdavid. Ainsi, l’année 1842 marque véritablement la naissance de Sainte-Hélène dans sa configuration actuelle.



L’ancienne Mairie remplacée après guerre par la boucherie-café-épicerie BOUISSET

Depuis plus de deux siècles, des générations de femmes et d’hommes se sont succédé pour faire vivre et évoluer la commune.

Les maires, bien sûr, mais aussi l’ensemble des habitants, ont contribué à façonner son identité et son cadre de vie.

Parmi eux, l’histoire récente retient une étape importante : l’élection de Christèle PERREL, première femme maire de la commune, marquant une nouvelle page dans la vie démocratique de Sainte-Hélène.

L’histoire de Sainte-Hélène continue de s’écrire collectivement, au service d’une commune dynamique, attachante et tournée vers l’avenir.

Périodes	Maires	Villages ou quartiers
1790-1793	Joseph JAFFRÉ	Kerzerzh
1793-1800	Joseph JUBIN	Kerdrain
1800-1810	Joseph JAFFRÉ	Kerzerzh
1810-1848	Pierre LE LIVEC	Kerentrech
1848-1849	Jean-Marie LE GOURIFF	Keroué
1849-1862	Joseph NICOL	Moustoir
1862-1869	Joachim PRADO	Kerprat
1869-1874	Pierre LE BARON	Magouérec
1874-1878	Hyppolyte-Thomé DE KERIDEC (député et sénateur)	Kerfrezec
1878-1892	Christian-Thomé DE KERIDEC	Kerfrezec
1892-1899	Jean-Louis JEHANNO	Kerfrezec
1899-1904	Georges CABOUREAU	Kerguéro
1904-1942	Alain DE KERIDEC	Kerfrezec
1940-1945	Vincent PIERRE	
1945-1953	Joseph GICQUEL	Kerdavid
1953-1965	Julien MOLLER	Keroué
1965-1978	Jean DAVIGO	Le Gohen
1978-2014	Emmanuel GIQUEL	Mané
2014-2020	Pierric LE FUR	Kercadic
2020-2024	Jean-Yves CROGUENNEC	Clos de la Petite Plaine
2024-2026	Christèle PERREL	Résidence de Beg Er Lann
2026-...	Christèle PERREL	Résidence de Beg Er Lann
Avec le précieux concours d’Emmanuel GIQUEL, lui-même maire de la commune pendant 36 ans		

CONFLUENCE

Samedi 2 et dimanche 3 mai

Org. Municipalité



FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 13 juin

avec Fata Morgana,
Rital Polack et Semeurs Pop

Place de la Mairie

Org. Festoù



■ Rital Polack

CÉRÉMONIE COMMÉMORATION

Vendredi 8 mai

11h15

**Place des Anciens
combattants**

■ Org. UNC

TOURNOI DES SPONSORS

Samedi 6 juin

Stade municipal

■ Org. Avenir Sainte-Hélène

KERMESSE DE L'ÉCOLE GEORGES MORIN

Vendredi 19 juin

■ Org. Amicale Laique

KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Vendredi 26 juin

■ Org. APEL

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les personnes nouvellement installées sur la commune de Sainte-Hélène – depuis septembre 2025 – sont invitées à s'inscrire en mairie pour recevoir l'invitation du pot des nouveaux arrivants à venir (moment d'échange et de convivialité).

